



N°8

Septembre - Octobre

L'ECHO DE BERNAY-SAINTE-MARTIN

Tournay

Malvau

Parançay

Petit Malvau

Marnay

La Planche

Grolleau

Breuilles

Puy Bonin

Font. Bruneau

Treuil Mureau

Barbeau

Treuil Gd Vent

Sauvaget

« MARCHÉ DE LA SAINTONGE DORÉE »



Cette année 2016 restera importante dans la vie du centre de secours de LOULAY .

Après plus de 36 années de bons et loyaux services le Commandant Jacky GROUSSARD a fait valoir ses droits à la retraite . Il nous laisse un centre fort d'une trentaine de pompiers formés et dévoués pour mener à bien les quelques 400 interventions que nous réalisons chaque année .

C'est tout naturellement que je me suis porté volontaire pour reprendre le commandement de notre centre de secours avec une pensée pour mes anciens chefs de centre le Lieutenant BATAILLARD et le Capitaine BRETON .

Bien que notre effectif soit honorable nous sommes toujours à la recherche de volontaires. Alors si vous avez plus de 18 ans, que vous habitez à proximité de Loulay et qu'une vocation de pompier sommeille en vous la caserne est ouverte tous les dimanches .

Tous les sapeurs pompiers se joignent à moi et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017.

Lieutenant MARTINEAU Jean-Charles
Chef de centre de secours de LOULAY



SOMMAIRE

Le Mot de Mme le Maire	3
Travaux de la salle polyvalente	4 5
40 - 42 grande rue	6
Le Taiji Quan	7
L'école Le conseil municipal des jeunes	8
Le conseil municipal des jeunes : futures élections	9 10
Le tri, c'est voulu !	11
Les nuisances sonores	12
Zone de gratuité	13
Sources et cours d'eau de la commune	14 15
Le jardin de Déméter	
Le 14 juillet 2016	16
Recensement 2016	17
Rando VTT et Marche du LIANT Le off road model club saintongeais	18
Les ORNI de la St Prosper	19
Enquête d'histoires pour une histoire	20
Collecte CYCLAD	21
Journées du patrimoine	22
Divertissements et petites annonces	23
Numéros utiles	24

Le Mot de Madame le Maire



Nous avons tous, au cours de nos vies, eu l'occasion de mesurer combien rumeurs et médisances peuvent se propager, créer querelles et polémiques.

Ce mot a donc pour sujet la nuisance insidieuse engendrée par la diffusion de propos infondés, sur quelque sujet que ce soit. Vous savez, tous les « on m'a dit que... », « J'ai cru que... », « il paraît que... »...

Toutes les manœuvres qui ont pour objet de nuire au fondement du système qui se veut démocratique et participatif, comme, par exemple, chercher à terroriser...avant même de connaître les tenants et aboutissants d'une situation n'attire aucun respect.

Désinformations, qu'en-dira-t-on, potins, préjugés, nous avons parfois droit à toutes sortes de clichés. Parfois il s'agit juste de papotages de voisinage, vous savez, comme ces histoires qui passent de bouche à oreille, sans explication, tant et si bien qu'à la fin, si on compare l'histoire racontée par le premier sujet et celle racontée par le dernier, elle est au mieux tronquée, au pire déformée. Chacun a souhaité ajouter sa «marque» personnelle... mais il n'y avait aucune intention malfaisante.

Toutefois, faire courir des bruits peut relever du grand art et certains y sont particulièrement habiles. Comme celui qui voulait faire croire à la présence d'araignées dans des yuccas au début des années 1986. Chaque fois, le récit est presque identique : «l'arrosage du yucca provoque un bruissement des feuilles sans cesse plus fort, jusqu'au moment où des araignées émergent de la plante» ; Cette rumeur était bien sûr infondée : les araignées ne pondent pas dans les arbres ; Il s'agissait de faire baisser l'importation des yuccas... La véracité de l'information était plus que douteuse.

Le plus vieux média du monde, la rumeur, semble promise à un bel avenir, même dans les sociétés apparemment les plus avancées et les plus rationnelles. Méfions-nous-en ! Analysons avant de croire et de s'approprier des paroles d'origine incertaine et parfois même mensongères, qui peuvent avoir une réelle volonté de nuire ou manipuler. Leurs conséquences peuvent s'avérer catastrophiques. Notre passé en témoigne. Les manipulations de population par le verbe ont contribué à plonger l'Europe puis le monde entier dans la guerre et le désarroi, période noire de l'histoire de notre pays. Pour étayer mes propos quel meilleur exemple de manipulation par le discours que celui d'Hitler: profiter d'une période de crise après-guerre (14-18) pour déclencher ce mécanisme : avec des paroles de haine, faire croire au peuple que la seule façon de le sauver consiste à développer des attitudes racistes pour conserver la pureté de ses origines. Puis, insidieusement, faire évoluer le discours vers la nécessité d'éliminer les uns (les faibles, les juifs, les handicapés...) pour renforcer la suprématie des autres.

L'Homme oublie vite ! Heureusement les anciens et les écrits sont là pour nous remémorer les faits.

Annie Pointot Rivière



L'Echo de Bernay-Saint-Martin N°5 a été

Planifié par le Comité Rédaction et Communication : C. BAUDRY, A. LIONELLO, E. LESADE

Responsables de la rédaction, mise en page et publication : C. BAUDRY, A. POINOT-RIVIERE

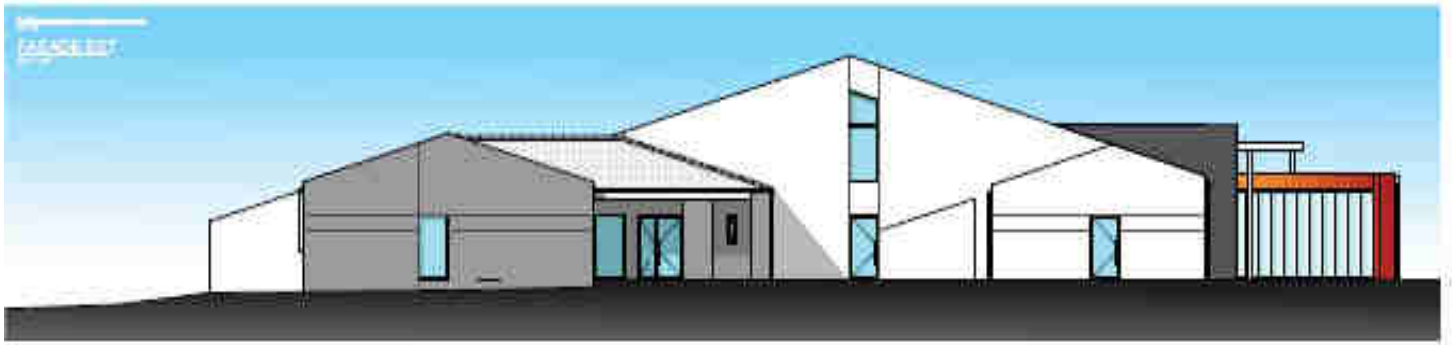
Mise en page : Claude BAUDRY, A. POINOT RIVIERE

Textes relus par : A. POINOT-RIVIERE, A. LIONELLO, J. ALMERAS

Tiré à 500 exemplaires - Réalisé, publié et distribué par la Mairie de Bernay-Saint Martin

Diffusion gratuite - Reproduction totale ou partielle interdite.

ISSN 1291-2166



Nous apercevons le bout du tunnel ! Elle aussi aura fait couler beaucoup d'encre et susciter des hypothèses de toutes sortes.

OUI

La réalisation de ces travaux (prévus par la municipalité précédente) aura pris une durée importante. Cependant le chantier était ouvert pour deux années afin d'être financé sur deux budgets. Certes nous espérons le voir aboutir plus tôt comme tous les habitants de la commune, surtout après un début de mise en œuvre fulgurant; C'eut été sans compter sur les périodes estivales, les périodes d'intempéries, notamment les pluies, des entreprises moins scrupuleuses que d'autres, mais surtout, les difficultés techniques découvertes au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Surprises souvent décevantes mais somme toute explicables en partie par l'âge du bâtiment, et surtout par l'évolution des normes de construction..... Enfin, pour assurer une saine gestion de l'ensemble, nous préférons retarder l'ouverture au public et obtenir satisfaction sur l'ensemble des lots. Il s'agit de prendre livraison d'une structure qui présentera toutes les garanties afin de ne pas risquer d'être confronté à des procédures interminables ensuite.

NON

La collectivité ne s'est pas aventurée dans des projets pharaoniques.

Evaluation du budget global des travaux prévus, par le maître d'œuvre (selon le projet initialement élaboré), avant lancement de l'appel d'offre, comprenant le désamiantage, inattendu, imposé par la découverte de ce matériau hautement toxique lors d'une expertise :

965 000.00 €

**MONTANT RÉEL
VALIDÉ À L'ISSUE I
DE L'APPEL D'OFFRE**

=

780'420.13 €uros (1)

VOICI L'ÉVOLUTION DU BUDGET

Nous avons bénéficié de la conjoncture et obtenu un budget global nettement inférieur à l'estimation initiale. Ce fut une très bonne nouvelle !
DEUX SÉRIES D'AVENANTS SONT ARRIVÉES EN-SUITE AU GRÉ DES ALÉAS, LIÉS À DES DIFFICULTÉS TECHNIQUES ET DES «IMPRÉVUS»

**Le premier voté en avril 2016
pour un total de 23'974.15 € (2)**

Concernait :

- a) le raccordement au réseau d'évacuation des eaux pluviales pour un coût de 6 814.80 €
 - b) une isolation incendie et un cloisonnement imposée par le bureau de contrôle (normes) 9 020.50 €
 - c) la barre de suspension des projecteurs pour la scène pour un coût de 1 080.00 €
- Deux seuls compléments touchent,
- une amélioration électrique pour..... 5 072.00 €
 - le sondage de la dalle 1 986.85 €

**Le second voté en juin 2016
pour un total de 24'807.54 € (2)**

Il s'agit du renforcement de l'ancienne dalle de la grande salle sur une surface qui permettra plus tard d'installer des gradins télescopiques afin de pouvoir donner à ce lieu une dimension de salle de spectacle complémentaire à ses vocations précédentes.

**Soit un coût total de l'opération
(1+2+3) = 829 201.82 €**

Nous sommes donc encore en deçà de l'estimation de départ.

Le financement

est en partie prévu sur fonds propres, la municipalité précédente ayant anticipé cette réhabilitation, également grâce aux

Dotation de l'Etat : 181'998.00 €

Et une

**Subvention du Conseil Départemental :
195'105.00 €**

Pour compléter nous avons

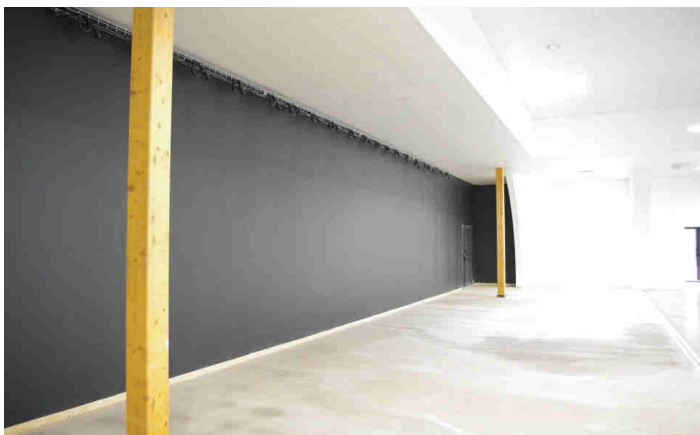
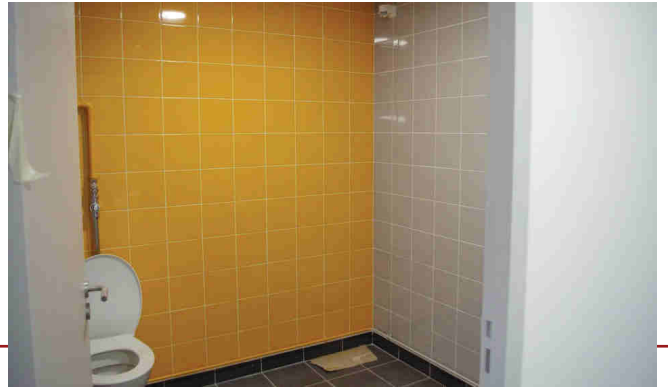
Contracté un prêt de 110'000.00 €

Il nous restera à financer l'aménagement scénique pour proposer un équipement tel que celui dont nous disposions auparavant (accessoires, rideaux etc...les anciens étant maintenant trop vétustes)

montant estimé : 25'000,00 €.

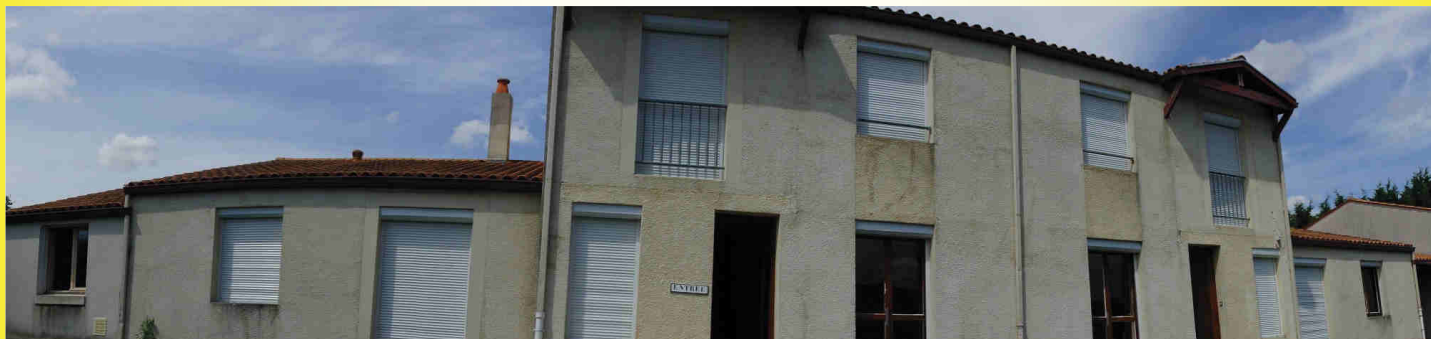
Le conseil se prononcera sur la pose ultérieure de Gradins estimés à 70'000,00 €, auxquels il faudra ajouter les honoraires d'architectes. Mais, avant toute décision, la recherche de subventions nous permettra de connaître quel serait exactement le montant de notre engagement et donc de faire un choix éclairé.

Patrice Gévaudan, conseiller municipal et Angélo Lionello ,1er adjoint ont suivi chaque vendredi matin depuis début 2015, les réunions de chantier et je les en remercie.
A.P.R



Information du Conseil Départemental

Madame Caroline ALOE, Conseillère Départementale du canton de Saint-Jean d'Angély, est à votre disposition pour vous rencontrer, vous conseiller et répondre à vos demandes lors de permanence assurée le mercredi après-midi "sur RDV" à la Maison de la Charente-Maritime -12 rue Audouin Dubreuil 17400 Saint-Jean d'Angély - tél: 05.46.26.29.65.



40 - 42 GRANDE

Qui l'eut cru ?

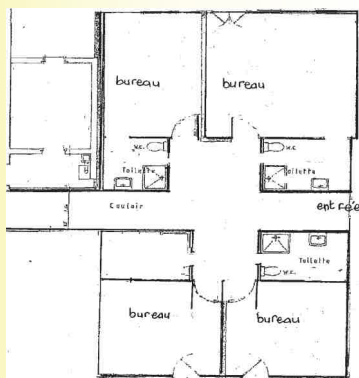
En 1983, alors que la toute nouvelle maison de retraite voyait le jour, qu'elle cheminerait à travers le temps en accueillant des hôtes aussi variés pour revenir peut-être un jour vers le 3^{ème} âge ?

Après nos aînés, elle aura accueilli en 2010 le Centre d'Education Renforcée, suivi en 2012 par l'accueil de jeunes mineurs encadrés par l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (ADSEA).

Aujourd'hui elle est à nouveau disponible pour voguer vers de nouveaux horizons. Nous y travaillons depuis plusieurs mois :

- Imaginer différents projets réalisables dans ces locaux, en fonction de leurs caractéristiques
- Faire le choix le mieux adapté ; Celui-ci s'oriente depuis plusieurs semaines vers trois destinations possibles :

Locaux actuels



I - L'aile la plus récente pourrait être transformée en pôle santé rassemblant des professionnels intéressés ; Quatre cabinets les attendent.

II - L'étage comporte deux appartements qui pourraient être loués ;

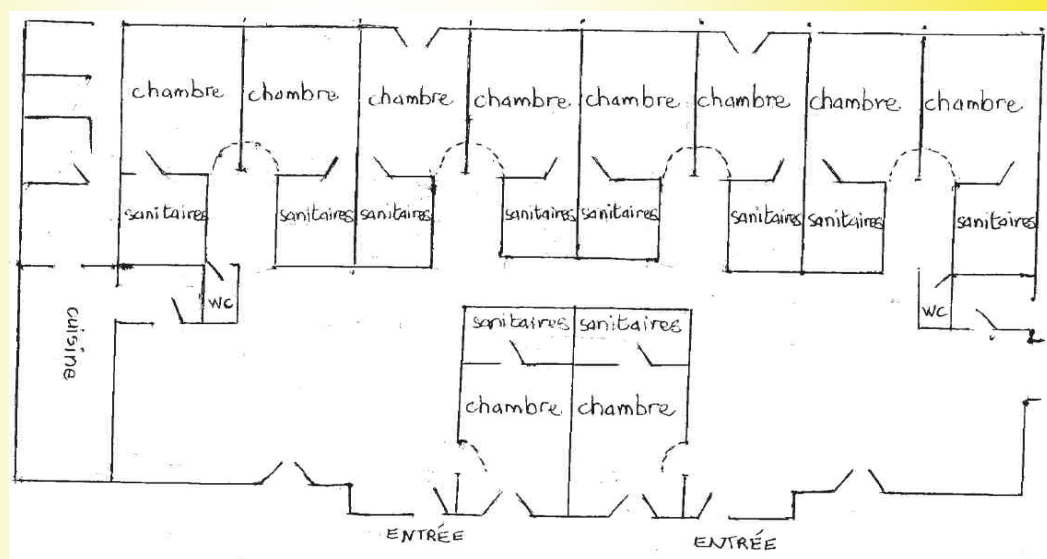
III - Quant au rez-de-chaussée, la fédération départementale des ADMR nous a présenté un concept intéressant qui aurait pour vocation l'accueil de personnes âgées autonomes dans 5 petits studios afin de répondre en partie à leur problème de solitude. Des services complémentaires pourraient y être assurés tel que lingerie, animations, portage de repas....

Nous sommes donc face à une réelle restructuration qui demandera du temps :

- Définition précise des attentes et donc du projet : les objectifs, descriptif des moyens à mettre en œuvre et travaux à réaliser.
- Réalisation d'un plan de financement :
 - o recherche de devis et chiffrage du montant total de la restructuration,
 - o recherche de financement à travers les subventions, dotations et partenariats,
- Dépôt des dossiers administratifs... Seulement après ces étapes incontournables les travaux pourront commencer.

Voici une nouvelle aventure qui se dessine ou devrais-je dire se dessinait puisque cette configuration se profile depuis le début d'année 2016 et est toujours restée d'actualité.
A.P.R

Locaux actuels



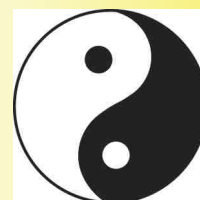
DU TAIJI QUAN À BERNAY-SAINT-MARTIN

« Au repos soyez calme comme une montagne. En mouvement soyez souple comme les vagues de la mer »

Le Taiji Quan est un art martial bien que les gestes soient exécutés lentement. Il existe de nombreuses formes de Taiji à mains nues, parfois elles s'accompagnent d'une arme, d'une épée, d'un sabre, d'un éventail ou d'autres armes longues en métal ou en bois.

Le Taiji induit au calme, lorsque l'esprit est serein, notre attention peut se fixer. La détente est bénéfique pour tout le corps et touche les fonctions digestives, circulatoires nerveuses et endocriniennes. En Chine, le Taiji est considéré comme une médecine préventive et dans certains cas curative. Outre l'aspect martial de défense, le Taiji est devenu avec le temps une "technique de longue vie". Le Taiji permet de développer une sensibilité aiguë de son propre corps, l'esprit devient plus réceptif aux forces internes et externes du corps...Le Taiji Quan est une pratique ancestrale qui apporte de nombreux bienfaits sur le plan physique, énergétique et spirituel.

Olivia Fryszowski pratique le Taiji Quan, Yang et Chen. C'est lors d'un voyage en Chine en 2000 qu'elle découvre tôt le matin la pratique du Taiji Quan dans les jardins de Pékin. La lenteur de l'exécution des mouvements et l'étrangeté des mouvements du Qi gong l'ont tout de suite interpellée et séduite.



L'aventure de sa pratique a commencé par l'observation des mouvements du Taiji qui semblent mimer un combat imaginaire. Pour elle, le Taiji ne s'arrête pas à l'exécution de la forme, c'est un état d'esprit qui accompagne tous les mouvements de la vie.

Venez participer à une séance d'essai !



Le Taiji Quan que l'on prononce Tai Chi Chuan se traduit communément par Taiji : " le faite suprême " et Quan " la boxe, le poing ". Le Taiji Quan se déploie comme une forme, elle est codée et répétitive. Il s'agit d'une forme de Kung Fu basée sur les principes taoïstes des forces opposées et complémentaires.



Bernay-St Martin Ligueuil Migré Saint Félix

En ce début d'année scolaire les effectifs de l'école restent stables. Elle accueille 140 élèves scolarisés de la TPS au CM2.

L'un des premiers projets développés se fera en lien avec la commune et l'association des Délégués Départementaux de l'Education Nationale. La laïcité sera support des apprentissages et l'arbre de la laïcité sera planté le vendredi 9 décembre par les élèves, en présence des parents et de personnalités.

■A.P.R

Conseil Municipal des Jeunes

En avant toute !

C'est le samedi 29 novembre 2014 que notre premier conseil municipal des jeunes a été élu. Une centaine d'électeurs se sont déplacés en mairie pour désigner 11 jeunes conseillers qui ont été installés dans leurs fonctions le *samedi 06 décembre 2014*.

L'équipe a travaillé sur plusieurs thématiques qui permettront de concrétiser leur engagement par des réalisations avec entre autres :

- Le recensement des diverses possibilités de déplacements pour les personnes non motorisées, le bus, le covoiturage, la mise en place d'une rotation en mini bus le samedi matin vers Surgères ;
- La définition des attentes et d'un règlement pour bénéficier d'un local jeunes
- La stratégie pour rendre accueillante et faire vivre la piste de loisir BMX
- La dénomination des salles communales
- Le projet de ramassage des bouchons dans le cadre du recyclage des déchets
- L'évocation de nombreux faits liés directement avec la vie et l'entretien des villages.



Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale du secteur de Saint-Jean-d'Angély - Loulay,

Madame Annie Poinot-Rivière,
Maire de Bernay-Saint-Martin, et son Conseil municipal,

Madame Rose-Marie Marchais,
Inspectrice de l'Education Nationale,

ont le plaisir de vous inviter à :

la plantation de l'arbre de la laïcité,

le vendredi 9 décembre 2016 à 9 h 30,

à l'école publique de Bernay-Saint-Martin (RPI Bernay-Saint-Martin - Migré - Saint Félix), en présence des élèves, des professeurs des écoles et des parents.



Leur mandat était d'une durée de deux ans et arrive donc bientôt à échéance.

**Afin de les remercier
pour leur engagement
ils sont conviés à Paris le 9
novembre pour une visite
du sénat avec madame
Corinne Imbert, sénatrice.**

De nouvelles élections sont donc programmées le samedi 3 décembre pour assurer la poursuite de cet investissement citoyen et assurer la représentativité des jeunes lors des prises de décisions.



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) à Bernay-Saint-Martin

Nouvelles élections le 3 décembre 2016

Véritables acteurs de la vie locale, les élus d'un Conseil Municipal des Jeunes mettent leurs idées et leurs projets au service de la commune.

Participer au Conseil municipal des Jeunes est un vrai premier pas vers la vie de citoyen et un excellent moyen pour se familiariser avec le fonctionnement des institutions. En outre, le CMJ favorise le rapprochement entre les générations et le dialogue entre citoyens.

Investis d'une réelle personnalité locale, ils sont, en outre, souvent invités à participer à des cérémonies officielles, des sorties enrichissantes (visite du Sénat, de l'Assemblée Nationale...).

Objectifs

Apprendre la démocratie et s'impliquer dans la vie locale

Espace de parole, de proposition, de consultation et de construction de projets, le CMJ permet aux jeunes d'être acteurs de leur environnement, de participer concrètement à la vie municipale dans le respect de la diversité de chacun et des règles de fonctionnement de la démocratie.

- en élaborant de nouveaux projets au cours de commissions de travail, culturels, sportifs, humanitaires ou

citoyens...

- en ayant un rôle de représentant à jouer auprès de la jeunesse du village.

Modalités de fonctionnement

Les jeunes élus, pour un mandat de deux ans, vont siéger aux côtés du maire, membre de droit, lors de quatre à six séances plénières réparties sur l'année scolaire.

La première, après débat, peut mettre en place différentes commissions.

Les projets construits sont soumis au vote; Ils doivent refléter les besoins et demandes des jeunes. Ces projets sont ensuite soumis au vote du conseil municipal élu pour permettre leur financement et mise en œuvre.

Elections

Elles sont organisées soit dans les écoles, collèges et les lycées de secteur, soit lors d'une journée d'élections déterminée sur la commune.

Tu veux

- Participer à la société de demain
- Etre représentant des jeunes de ta commune
- Valoriser les actions et réussites des jeunes
- Faire évoluer la participation des jeunes à la vie de la cité
- Etre à l'initiative et conduire des projets innovants
- Animer des forums, des débats sur les sujets qui vous concernent

Pour candidater au mandat de jeune conseiller, il suffit

- D'être Bernaysien
- D'avoir entre 8 et 18 ans non révolus
- De prendre contact avec la municipalité pour les modalités administratives.

- Fais toi connaître à la mairie et renseigne la fiche de candidature ci-jointe avant le 19 novembre ! -



Un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) à Bernay-Saint-Martin

**Merci de bien vouloir retourner les formulaires suivants à
la mairie ou dans les boîtes aux lettres situées SUR les
panneaux communaux-**



**N°1 - TOUS LES JEUNES DE 8 à 18 ANS, NON REVOLUS, RESIDANT SUR LA COMMUNE,
VONT CONSTITUER LA LISTE ELECTORALE**

Afin de réaliser ce document officiel nous devons réaliser le recensement. Des mineurs qui souhaitent voter.
Pour pouvoir voter les parents doivent remplir le tableau suivant.

	Electeur 1	Electeur 2	Electeur 3	Electeur 4
Nom Prénoms
Date de naissance
Adresse
Etab. Scolaire ou de Formation



N°2 - SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE CANDIDAT AU C.M.J DE BERNAY-ST MARTIN

<p>1. IDENTITÉ</p> <p>Nom de naissance :</p> <p>Prénoms (tous):</p> <p>Sexe: Masculin Féminin</p> <p>Né(e) le :</p> <p>à (commune) :</p> <p>Département :</p> <p>ou Pays :</p> <p>Nationalité :</p>	<p>2. COORDONNEES</p> <p>Adresse :</p> <p>.....</p> <p>Code postal:</p> <p>Commune :</p> <p>Tél fixe: Tél domicile:</p> <p>Adresse e.mail :</p>
<p>3. SITUATION</p> <p>Écolier Collégien Lycéen Apprenti</p> <p>Sorti du système scolaire</p>	

Je déclare vouloir déposer ma candidature aux élections du Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Bernay Saint Martin,

Date

Signature

LE TRI ÉVOLUE ! C'EST VOULU !



Nouvelles consignes de tri EMBALLAGES ET PAPIERS, CE QUI CHANGE

TRIER PLUS ET MIEUX GRÂCE À UNE NOUVELLE ORGANISATION DU TRI

Comme sept autres collectivités en France, le territoire des Vals de Saintonge a été retenu pour mener une expérience pilote destinée à mieux trier nos déchets. Grâce à de nouvelles consignes de tri et au renforcement de notre dispositif de bornes de tri en apport volontaire, trier n'aura jamais été aussi simple !

LE PRINCIPE ? Faire évoluer nos gestes de tri quotidiens pour les emballages et les petits cartons. **L'amélioration du tri commence chez vous !**

LES OBJECTIFS ?

- Mieux trier et maîtriser les coûts de traitement des déchets
- Favoriser le recyclage et préserver l'environnement
- Trier plus et préserver notre cadre de vie

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT MÊME LES PLASTIQUES SOUPLES

CE QUI NE CHANGE PAS



Bouteilles et flacons en plastique.

Barquettes en plastique ou en polystyrène

Pots et gobelets en plastique

Briques alimentaires

Emballages en métal (acier et aluminium)

TRIEZ TOUS LES PAPIERS ET LES PETITS CARTONS ENSEMBLE

CE QUI NE CHANGE PAS



Journaux, catalogues, prospectus

Cahiers, blocs-notes, impression

Courriers, enveloppes, livres

+ **NOUVEAU**
Les sacs, les sachets et tous les films souples disparaissent de votre poubelle noire et sont désormais recyclés.



Plastiques souples

+ **NOUVEAU**
Les petits cartons quittent vos sacs ou vos bacs jaunes pour rejoindre les papiers !



Boîtes et petits cartons d'emballage

CE QUI CHANGE

Maintenant, tous ces emballages se trient : direction le sac jaune ou le bac de regroupement à couvercle jaune !

En résumé, on vous facilite la vie : si c'est un emballage, on le trie !



CE QUI CHANGE

Vous devez désormais déposer les petits cartons avec tous les papiers dans l'une des bornes d'apport volontaire à votre disposition.



Pour toute question relative au tri ou à la collecte :

CYCLAD - 1 rue Julia et Maurice Marcou - 17700 SURGÈRES
Tél. 05 46 07 16 66 - cyclad.org - letrievolve.com





La réglementation en matière de nuisance sonore est assise sur la base du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et du Code de la santé publique (CSP).

Les fondements de la lutte contre les nuisances sonores ont été établis par la loi relative à la lutte contre le bruit du Code de l'environnement en 1992.

L'article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) confère aux maires :

« Le soin de réprimer les atteintes à la tranquillité publique, telles que les rixes et disputes accompagnées d'ameutement dans les rues, le tumulte excité dans les lieux d'assemblée publique, les attroupements, les bruits, les troubles de voisinage, les rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants et tous les actes de nature à compromettre la tranquillité publique ».

Le Code de la santé publique dans l'article L. 1311-2 autorise le maire à intervenir au titre de la police spéciale de la Santé Publique lorsque les bruits sont de nature à porter atteinte à la santé de l'homme.



Parallèlement au Code de la santé publique, le Code pénal (article R. 623-2) sanctionne « les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité

d'autrui ». Il ne s'agit pas uniquement des bruits audibles de la voie publique mais de tous les bruits audibles d'un appartement à un autre par exemple.

La lutte contre les bruits de voisinage est placée sous la responsabilité du maire qui peut constater des faits par procès-verbal et transmettre celui-ci au Procureur de la République pour qu'une décision de justice soit prise.

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé... », qu'il s'agisse des bruits liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité, de bruits provenant des activités, des bruits provenant des chantiers, qu'il s'agisse de la journée ou de la nuit.

Pour respecter la législation, la lutte contre les nuisances sonores, et donc notre voisinage nous sommes enjoint à limiter les émergences sonores émanant d'un local ou de son environnement, notamment après 22h00 (Cependant, même avant 22h00 tout bruit gênant peut être sanctionné).

La diffusion de supports sonores, tels que de la musique, avec une intensité dépassant le niveau de bruit ambiant habituel, nécessitera donc que :

- ◆ le niveau de son intensité soit abaissé en période nocturne afin de limiter leur perception à l'extérieur à environ 5 décibels.
- ◆ les issues, fenêtres, portes soient closes ,

L'intention de la législation est bien souvent de protéger le citoyen en permettant à chacun d'exercer sa liberté sans entraver celle d'autrui !
A.P.R



samedi 5 novembre
2016



**DONNEZ
PRENEZ**



zone de gratuité

6^e
ÉDITION

de 10h à 17h

**Corme-
Royal**
Salle Polyvalente

**Saint-Savinien
sur-Charente**
Salle Multi-Loisirs

EN PARTENARIAT
AVEC
LES ASSOCIATIONS
ET LES COLLECTIVITÉS
RENSEIGNEMENTS
05 48 07 16 66

www.zonedegratuite.com

cyclad



A la découverte de nos richesses naturelles:

Sources et cours d'eau de la commune

Dans le cadre du travail réalisé par la commission en charge de la valorisation de notre patrimoine naturel, une démarche de valorisation des sources et cours d'eau de la commune.

Un groupe d'habitants a suivi les sorties pédestres organisées avec plusieurs finalités :

- Evidemment se faire plaisir en partageant la connaissance de notre bel environnement,
- Faire émerger les questionnements qu'il susciterait afin de s'appuyer sur l'étude » à venir pour y trouver des réponses,
- Mieux se l'approprier pour être force de proposition quant aux outils de valorisation à mettre en oeuvre afin de mieux partager cette richesse, la faire connaître et la rendre mieux accessible.

Nous avons pour lors, parcouru une partie seulement de nos berges mais déjà il est évident que, malgré leur proximité géographique chaque cours d'eau possède un environnement spécifique, sa propre identité.



Le sureau au pieds de l'église

Les abords du Sureau :

Ils se sont révélés sauvages mais accessibles, avec certaines parties de berges peu abordables, mais d'autres autorisant une belle vue sur son cours. Les espaces proches sont de grandes parcelles vouées à l'agriculture. La faune et la flore très variées, bien à l'abri, cachées sous des couverts de végétations, ont suscité l'envie de voir ici une passerelle, là un point de vue en hauteur, plus loin quelques signalétiques qui indiqueraient la direction des sources... Tout en protégeant de nombreuses espèces florales.

La Fontaine de Boine et le Bief du Moulin :

Ils présentent un tout autre milieu. Toujours en vue, il se faufile plutôt entre prés, bois et jardins. Les grandes cultures se trouvent près de sa source. Les

promeneurs ont suggéré un léger nettoyage des broussailles autour de la source, sans pour autant éliminer trop de végétation. Ce cadre aquatique attire de beaux échassiers qui viennent s'y abreuver.



D'ailleurs la nappe est très proche de la surface. Quelques coups de pioche laissent s'épandre en surface, une petite mare pour les bovins aperçus. Ici, c'est l'histoire de ce cours d'eau qui nous interpelle. D'anciennes cartes présentent un seul bras (supérieur actuellement) qui cheminait à travers les jardins de la Bournigale avant de traverser la route pour rejoindre le château. Les cartes plus récentes laissent voir les deux bras issus de la source empruntant deux directions différentes, l'une canalisée le long de la route, l'autre la traversant pour fuir à travers champ. Une recherche sur ce thème sera intéressante.

Le long de la Trézence :

La sortie le long de la Trézence révélera un tout autre univers, beaucoup plus sauvage, à l'aspect bocager, entre prairies et haies champêtres. Le détournement de son cours, également au fil du temps, aurait peut-être eu des conséquences fâcheuses aggravant des situations d'inondations. Nous y aborderons également les ouvrages essentiels entretenus par le syndicat de la Trézence et de la Soie. Au fil des promenades, plusieurs idées pour la valorisation de ce patrimoine ont donc surgi. L'appui technique généré par « l'inventaire des zones humides » de la commune nous aidera à répondre aux questions posées et facilitera les choix de la commission.



Photos Annie Lalonnier

Déméter déménage

Le jardin de Déméter déménage. Il se déplace de quelques mètres sur un petit terrain prêté généreusement par notre ami flamand Charles S. Le terrain mis à notre disposition par M. Minuit est en cours de nettoyage, d'ailleurs ceux qui veulent de la paille pour leur propre jardin, peuvent venir se servir. Nous remercions très sincèrement M. Minuit pour nous avoir laissé tenter cette expérience sur son terrain et pour la patience dont il a fait preuve.

Prochains rendez-vous au jardin partagé pour finir de nettoyer et commencer quelques plantations:

Dimanche 23 Octobre (14h30)

Dimanche 6 Novembre (14h30)

Dimanche 27 Novembre (14h30).■



Un proverbe dit : «La valeur n'attend pas le nombre des années». Ce qui suit nous le confirme et nous dirons ici que l'initiative de ces deux jeunes ados de Malveau, met en valeur leur responsabilité et leur respect de l'environnement .

Nous sommes au mois d'Août. Illan Lopez et Nicolas Gauthier, comme tous les enfants pendant les grandes vacances à la campagne, tournent et virent à la recherche d'occupations, de découvertes, parfois de quelques bêtises, mais cette fois c'est d'initiative dont il s'agit.

En voyant le cours d'eau de la Trézence mal entretenu, les deux garçons pensaient que l'entretien de celui-ci était à la charge des agents municipaux, (*ce qui n'est pas le cas*). Illan et Nicolas décident alors de s'attaquer au nettoyage de la partie qui se situe près du pont entre Malveau et Petit-Malveau.

Ils se trouvèrent étonnés de la facilité avec laquelle les herbes qui envahissent la rivière à cet endroit peuvent s'arracher. De l'avis de nos deux citoyens en «herbe»; ils ne comprennent pas pourquoi cette rivière est par conséquent si mal et si peu entretenue, alors qu'en quelques heures, ce nettoyage était terminé! Cqfd !

A signaler que ces deux jeunes étaient accompagnés d'une adulte en la personne de Maryvonne qui a pris les photos. ■C.B



Jardin en 2015

Samedi 10 septembre, les bénévoles de la bibliothèque de Bernay-Saint-Martin, proposaient sous un beau soleil, une après-midi «troc de graines» à l'ombre des bouleaux. A cette occasion, chacun a pu apprécier l'exposition sur les abeilles et le miel que la Bibliothèque départementale nous a prêté pendant plus d'un mois. Les échanges de graines, de plants et de semis ont été fructueux et chaleureux ainsi que les conseils et «petits trucs» d'amateurs pour bien réussir son jardin et son potager. Tous nos visiteurs ont eu le plaisir de déguster des gâteaux préparés pour l'évènement ainsi que du bon miel donné généreusement par Sébastien Bessonnet, apiculteur récoltant,

Ferme des 3 soleils à la Planche .

05.46.26.70.84

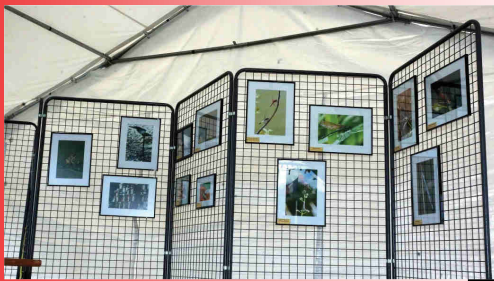
www.lafermedes3soleils.fr

Nous l'en remercions très sincèrement.

Cette animation sera reconduite au printemps 2017. Nous vous invitons donc à préparer des plants et récolter des graines pour de nouveau, nous retrouver en toute amitié.■

Les Bénévoles de la bibliothèque de Bernay saint Martin.

A logo for Sébastien BESSONNET. It features a cartoon bee character on the left, holding a bucket. To the right, there are three stylized sun symbols in red, blue, and green. The text reads "Sébastien BESSONNET" at the top, "La ferme des 3 soleils" in the middle, and "05.46.26.70.84" and "www.lafermedes3soleils.fr" at the bottom. A banner at the very bottom says "Miels et produits de la ruche".



**UN 14 JUILLET
2016
EN FÊTE !**



**De la musique,
des jeux, de la
convivialité et de
la bonne
humeur !**

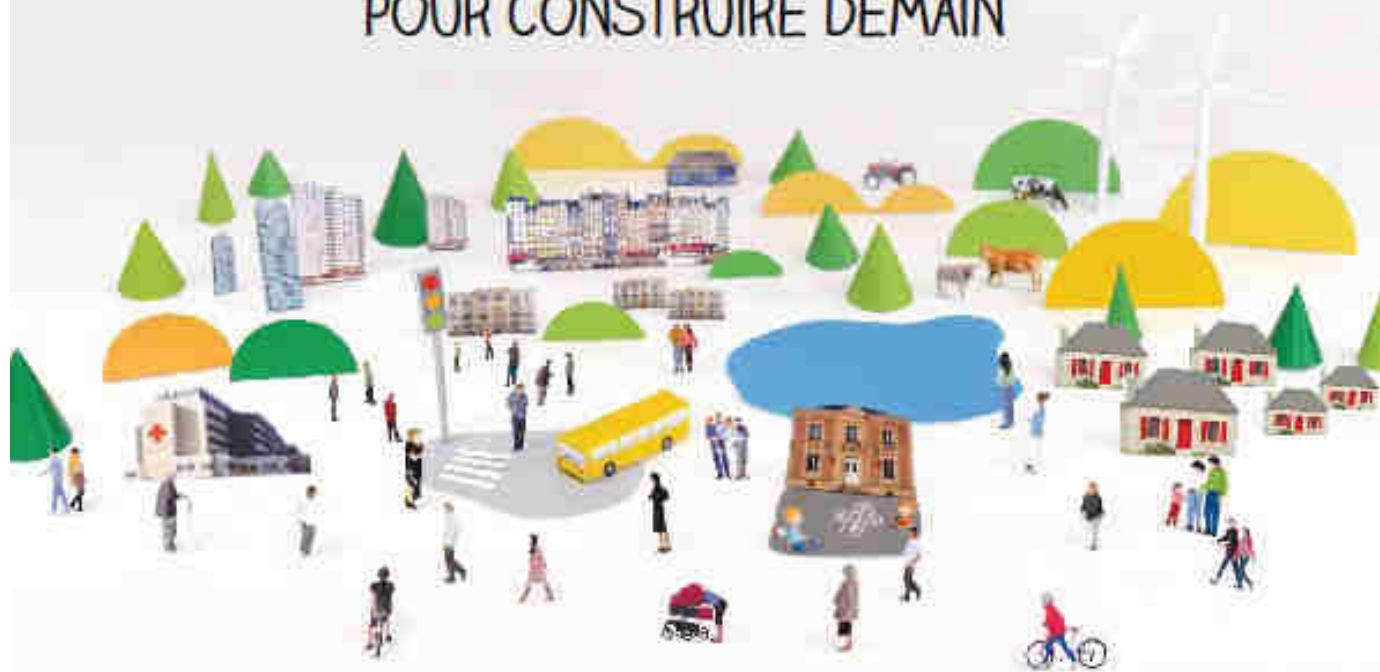




RECENSEMENT

de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Le recensement par internet, c'est plus pratique !

www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple



Insee & votre commune



Le LIANT,

2016 a été l'année de 2 randonnées, l'une « d'hiver » le 14 février, l'autre « d'été » le 24 juillet.

L'hiver...Pluvieux et, fortement dans les jours précédents!, la fréquentation en a été contrariée. Elle a concerné

près de 200 courageux marcheurs et VTT. Le niveau d'eau dans certains fossés était tel que la moitié du cadre du vélo baignait avec les chaussures et mollets! Un lac s'était formé dans les peupleraies de Sauvaget! De bons souvenirs malgré tout et de belles photos sur Facebook. Vers midi, le réconfort a été assuré par le cidre et le pain perdu, copieusement servis. A l'occasion de la St Valentin, un petit présent a été remis aux participantes.

Remerciements à l'ACCA pour avoir évité une battue ce même jour.

L'été ... Plus au sec avec de bonnes conditions de randonnée a permis aux 210 marcheurs sur 11 ou 15 kms et 380 VTT sur 20, 25, 35 ou 45 kms de se dépenser. Quelques futs de bière ont été appréciés ainsi que les toasts de saucisses et maquereaux. Une réussite à mettre à l'actif des 40 bénévoles et de la municipalité pour l'aide matérielle fournie. ■J.M.M

Retrouvez-nous sur Facebook
VTT Bernay-st martin/le liant



UN SPOT ARTIFICIEL POUR LE « OFF-ROAD - MODEL CLUB SAINTONGEAIS »

Grâce à la gen-

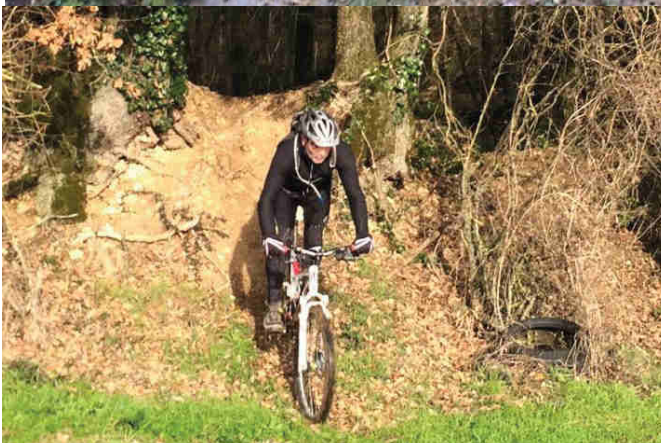
tillesse de J.Christophe Lépine de Villeneuve la Comtesse, venu bénévolement avec sa minipelle, ainsi que Christian Caretero en renfort avec le tracteur de la commune aimablement mis à notre disposition par la Mairie, le club de modélisme de Bernay a désormais son « spot » (*aire d'évolution*) pour faire rouler scales et crawler, modèles réduits électriques radio-commandés pilotés à distance. Les buttes de terre et les énormes rochers de l'espace des Ardilleaux ainsi mis en place seront progressivement aménagés et végétalisés pour donner à cet aire de jeu, un aspect de jardin miniature ou bien de jungle amazonienne, rappelant les péripéties du Camel Trophy, cependant tout en restant à l'échelle 1/10!

Il faut souhaiter que cet endroit réservé, sera respecté par tous et considéré comme une zone pour les modélistes et non une piste pour vélos et autres grimpeurs occasionnels.

Le club recrute toutes personnes souhaitant découvrir et s'adonner à cette discipline en mettant à disposition nos petits véhicules, mais aussi toutes les bonnes volontés avec pelles, pioches et brouettes pour continuer la mise en forme de ce territoire encore «sauvage». ■C.B

Retrouvez-nous sur Facebook

Off Road Model Club Saintongeais





Les ORNI de la Saint Prosper. 25 juin 2017 Week-end de délires annoncé

PETIT COME BACK !



Bernaysien/nes de toujours ou de longue date, remémorez-vous ce qui s'est passé de loufoque dans votre village en 1993 et les années qui ont suivi. Pour aider les mémoires.



Qui n'a pas dans son enfance dévalé une pente sur une planche à roulettes? ou bien qui n'en a pas rêvé? Les filles peut-être!? mais je pense qu'elles ne sont pas exemptes de ce genre sensations fortes, notre maire d'aujourd'hui peut en témoigner.

Alors, rappelez-vous les ORNI de la St Prosper à Breuilles !



Des descentes ont déjà eu lieu avec de tels bolides tous plus insolites les uns que les autres. Un frigo roulant, une godasse de chez Adadas, un vélo à 6 roues ... cela ne se voit pas tous les jours dans les rues de Bernay !

Du souvenir des participants aux premières éditions, des rires et des sourires de ceux qui ont assisté au phénomène, ce devait être quelque chose d'intense! La St Prosper est donc devenue une journée mémorable.



Alain Redis en quête de mouvements et d'intentions pour dynamiser notre collectivité, a eu l'idée de renouveler cette opération. Elle séduit déjà beaucoup de

monde, notamment parmi les plus jeunes, mais aussi chez les nostalgiques de l'é-preuve. Pour vivre ou revivre ces «instants de l'extrêmes», Alain Redis et Claude Baudry vous proposent pour 2017, d'organiser à Breuilles une nouvelle édition des ORNI de Prosper, en gardant les mêmes critères de délires. Certes, quelques règles de sécurité s'inviteront en 2017, mais dans l'ensemble, vous allez vous éclater sous les mêmes conditions. Alors pourquoi pas vous ?

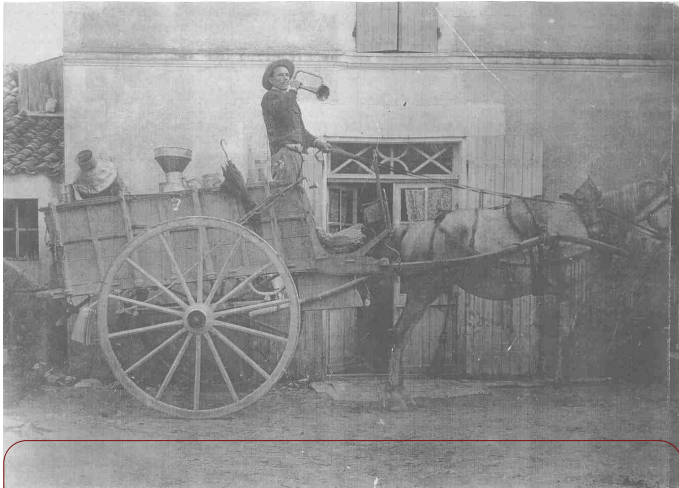
Comme toute belle idée, celle-ci à besoin d'être encouragée et bien qu'à vocation de délire, être préparée avec sérieux. Nous avons donc décidé de procéder par étape, et pour commencer de faire appel aux Bernaysien/nes afin de connaître celles et ceux qui souhaitent participer de près ou de loin à ce projet, soit au près de l'organisation, soit en tant qu'équipage.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre connaissance du règlement et proposer votre candidature en vous inscrivant soit auprès de la Mairie, ou bien d'Alain Redis 0658533354 ou de Claude Baudry 0619934861

ou encore en laissant un message sur la page Facebook «Les ORNI Bernaysiens».■C.B



EN QUÊTE D'HISTOIRES POUR UNE HISTOIRE



Savez-vous qui est cet élégant joueur de trompette annonçant son arrivée pour collecter le lait dans les fermes ?

Dans le but d'éditer un livret qui retrace les activités du haut lieu économique qu'était le

Moulin de Sauvaget (moulin, coopérative laitière puis élevage de porcs), je suis à la recherche de son histoire. Ainsi j'invite toute personne intéressée souhaitant participer à cet ouvrage, à se manifester.

L'idée est de se retrouver, de collecter vos précieux récits par le biais d'enregistrements sonores pour des retranscriptions ultérieures.

J'habite à Sauvaget depuis décembre 2013, je ne fais que des belles rencontres qui me poussent à écrire ces activités et devenir un "passeur" de l'histoire de Sauvaget.

L'idée est de poser un rendez-vous habituel jusqu'à plus soif pour « raconter l'histoire de Sauvaget ».

Tous les Bernaysiens ou presque tous, connaissaient le Dr Perruchon et l'estime qu'il portait à notre village, ses ouvrages historiques en témoignent.

Jacques Perruchon aujourd'hui disparu, d'autres personnes sensibles à cette pérennité de l'histoire de Bernay-Saint-Martin et des hameaux qui l'entourent, désirent poursuivre ce devoir de mémoire. L'une d'entre elles, Agnès Cacchioli de Sauvaget, nous exprime son projet et le sujet qui l'intéresse.

« Bonjour à tous.

Ainsi je vous propose que l'on se retrouve le 2ème dimanche de chaque mois entre 16 et 18h, dans un lieu de rencontre à déterminer en fonction de vos possibilités de déplacement. Ceci est un premier cadre, pour démarrer! Ou bien autrement, à votre guise. J'attends vos retours avec grande impatience, alors à bientôt ! »

Agnès Cacchioli

Moulin de Sauvaget

06.60.41.61.07



COLLECTE CYCLAD
BERNAY-SAINT-MARTIN

JOSETTE nous a concocté un outil bien pratique pour mieux se repérer dans le nouveau calendrier de collecte;

OCTOBRE 2016

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

NOVEMBRE 2016

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE 2016

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JANVIER 2017

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER 2017

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS 2017

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL 2017

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI 2017

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN 2017

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET 2017

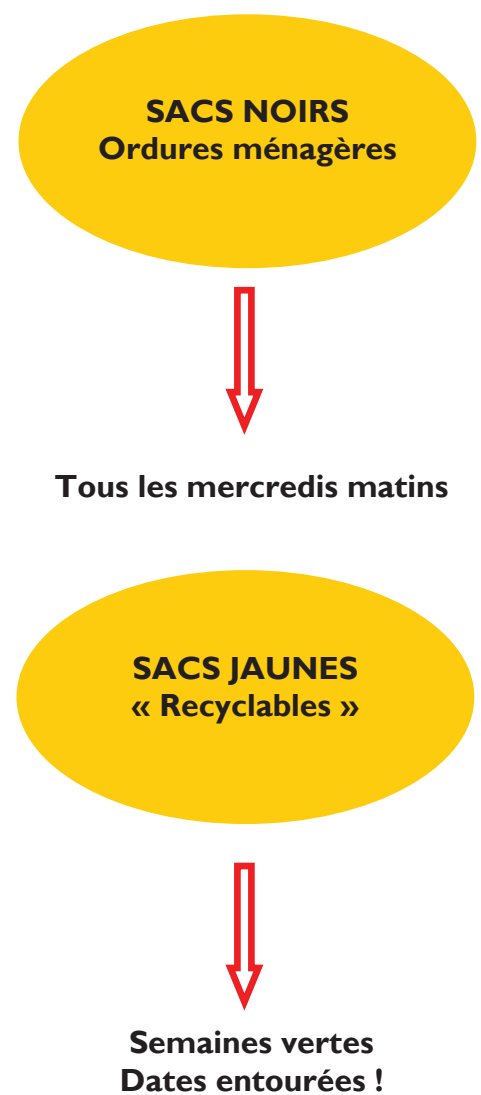
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT 2017

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE 2017

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	





Quel est le point commun entre l'izarra, la Chartreuse, le Gin, la Paëlla et ... un crocus ?

Le safran bien sur !

C'est justement bientôt le moment de la récolte automnale de cette fleur domestique (*à ne pas confondre avec le Colchique d'automne qui est toxique!*). Nous avons tout près de chez nous, à Saint Félix, l'un de ces producteurs, Joël Mercier habitant de Bernay-St-Martin. A l'occasion de sa récolte prochaine, Joël nous a proposé de venir découvrir cette culture particulière, en assistant à la délicate cueillette, puis ensuite d'observer et participer au subtil «émondage», ou plus simplement dit, le prélèvement des 3 fins filaments rouges, appelés stigmates, qui font de cette épice la plus chère du monde au kilo.

Ensuite, Joël a expliqué comment l'on procède au séchage pour conserver ce produit qui nécessite 200 à 270 fleurs pour obtenir 1 petit gramme de Safran sec. A suivi une dégustation de tisane à base de safran. Un bien bel après-midi. Merci Joël !



Cette année, par manque de temps, il n'y aura pas d'animation pour la fête d'Halloween.

En revanche Noël sera dignement fêté avec une après-midi à la bibliothèque, consacrée à la création de décorations de Noël, puis une petite balade dans les rues du village à la lueur de nos lanternes pour arriver au pied du sapin de Noël où nous assisterons à son illumination. Ensuite chacun sera invité à se réchauffer autour d'un vin chaud et des friandises.

Alors soyez nombreux à venir partager un moment chaleureux pour les parents et magiques pour les enfants.

De plus amples informations seront données ultérieurement via un flyer, et de messages Internet.

Clin d'Oeil



cents, des cartes postales anciennes du village retenaient l'attention des visiteurs.

A l'issue de cette exposition, le club photo a édité un photo-book en couleur près-



Les JEP 2016

donnaient l'occasion au club photos de Bernay-St Martin, «Clin d'OEil - Photo Média Club» d'exposer une série de 40 clichés couleurs, noir et blanc, représentant des lieux de notre village et de ses hameaux, ainsi que de très belles prises de vues aériennes réalisées par Charles Bouchet, membre honoraire. Ce travail soigné préparé depuis plusieurs semaines par les membres du club, présenté salle des Associations le Dimanche 18 Septembre, fut apprécié des visiteurs qui furent nombreux pour cette première.

L'ensemble des photos réalisées par les adhérents ne pouvant être intégralement développé, deux diaporamas également montés par le club, prenaient le relais sur grand écran et entre autre clichés ré-



sentant toutes photos de l'exposition. Ce livre de 38 pages est consultable à la mairie. Il est en vente au prix de 35 euros, ainsi que les photos et leur encadrement.

Les membres de Clin d'OEil tiennent à remercier tous les visiteurs pour leurs encouragements et la satisfaction qu'ils ont exprimé, ainsi que la mairie qui a soutenu ce projet. ■C.B

La croisée des mots d'Eric Sedkaoui

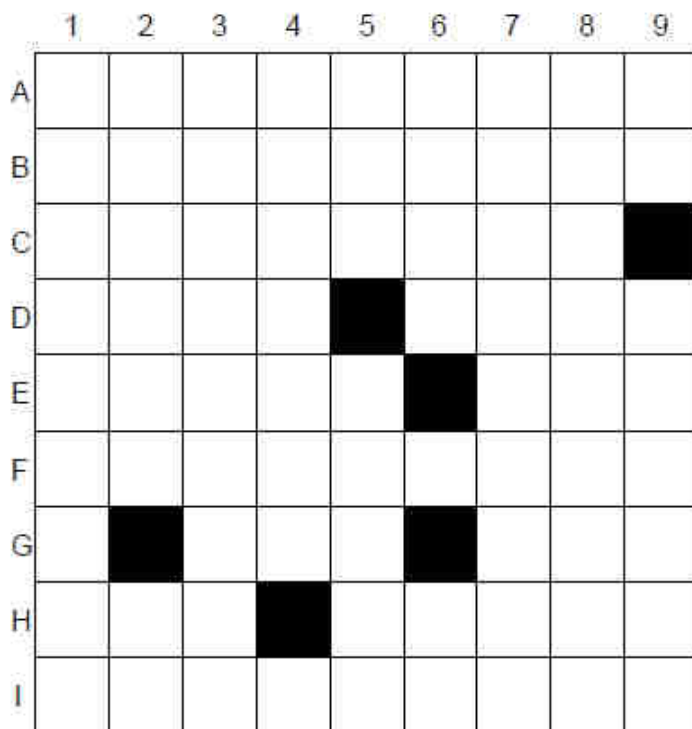
DIVERTISSEMENT

HORIZONTAL

- A** Ancienne monnaie Espagnole
B Furent très énervés
C Touchèrent le bouchon
D Irlande poétique - Peu recommandable s'il est triste
E Laïque - Possessif
F S'opposèrent activement
G C'est du propre - Racaille
H Manque d'esprit - Protection
I Taperas fort

VERTICAL

- 1** Gonfla l'abdomen
2 Mordant - Problème
3 Très brillants
4 Modifiés
5 Solitaire ou luisant - Personne très puissante
6 Périodes - Bout de papier
7 Modifier une surface
8 Fit l'empereur
9 Pierre, Paul, Jacques - Allées en justice



OFFRES

A Bernay-St Martin, assistante maternelle agréé je vous propose d'accueillir vos bouts de choux à mon domicile situé centre bourg. Ma priorité est de répondre aux besoins de l'enfant. Activités et promenades seront au rendez-vous. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à me contacter. Iris Lamy -Barbosa au 06.71.96.64.04.■

Service à domicile. Isabelle 51 ans de Bernay, propose la préparation et/ou la livraison de repas, faire vos courses, ménage, travaux administratifs. C.E.S.

Recette du mois

LE MACARONNÉ

Ingrédients

- 250 g de sucre
- 250 g de poudre d'amandes
- 4 blancs d'œufs
- 5 gouttes d'extrait d'amande amère

Préparation

Préchauffez le four à 190°C
 Mélangez la poudre d'amandes avec le sucre. Montez les blancs en neige ferme.
 Mélangez les délicatement avec la poudre d'amandes et sucre.
 Ajoutez l'extrait d'amandes amères.
 Disposez en rond sur du papier sulfurisé dans un plat rond .
 Avec une fourchette, tournez en cercle sur la préparation pour lui donner un petit relief.
 Mettez au four 10 à 15 min.
 Attention cela cuit très rapidement.
Il ne faut pas qu'il soit trop cuit sinon il sera sec, il faut qu'il ait cependant une bonne couleur dorée. A vous de trouver le bon équilibre.





NUMEROS UTILES

ECOLE	05.46.33.86.66
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	05.46.33.36.13
MEDECIN	
<i>Dr AUCHER Christophe - Parançaÿ</i>	05.46.33.83.46
INFIRMIERS	
<i>Cabinet BAROTIN-NAU-KAPUSTIK</i>	05.46.33.97.56
PHARMACIE	
<i>Pharmacie MAZZARA</i>	05.46.33.98.16
URGENCES	
SAMU	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119
CENTRE ANTIPOISON	05.56.96.40.80
ALLO TAXI	06.15.97.18.51

MAIRIE DE BERNAY-SAINT-MARTIN

46 Grande Rue
17330 - Bernay-Saint-Martin

Tél: 05.46.33.83.10

Fax: 05.46.33.83.76

E.mail : mairie-bernay-st-martin@smic17.fr

Site: <http://www.bernay-st-martin.fr/>

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi: 9H00 à 12h00 - 14h00 à 18h00



Si vous souhaitez rencontrer madame le maire ou l'un de ses adjoints, prenez contact avec le secrétariat afin d'obtenir un rendez-vous.